



Dimanche

10

mars

2019

De 9h00 à 17h00

LANDERNEAU - Salle St Ernel

Salle chauffée

**Entrée : 1,50€ - gratuit pour les moins de 12 ans
Buvette et petite restauration sur place**

**3,50€ le mètre linéaire - chaises et tables fournies
2€ le portant (non fourni - limité à un par exposant)**

Inscription obligatoire :

Contact : videgrenierlbb@gmail.com

Tel : 06 63 87 48 57



Dimanche

10

mars

2019

De 9h00 à 17h00

LANDERNEAU - Salle St Ernel

Salle chauffée

**Entrée : 1,50€ - gratuit pour les moins de 12 ans
Buvette et petite restauration sur place**

**3,50€ le mètre linéaire - chaises et tables fournies
2€ le portant (non fourni - limité à un par exposant)**

Inscription obligatoire :

Contact : videgrenierlbb@gmail.com

Tel : 06 63 87 48 57

VIDE GRENIER - LANDERNEAU BRETAGNE BASKET AMATEUR.

10 MARS 2019- salle st Ernel

REGLEMENT

- o Cette manifestation s'adresse aux déballeurs, collectionneurs, professionnels et particuliers, ainsi qu'aux associations régies par la loi de 1901.
- o Les organisateurs (LBB amateur) se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- o Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir leur bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement aux organisateurs avant le 1er mars 2019.
- o L'organisateur établit le plan de la manifestation et attribue les emplacements.
- o L'accueil des exposants aura lieu de 7h00 à 9h00. Passée cette heure, le comité organisateur se réserve le droit de ré-attribuer l'emplacement réservé par un exposant absent sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.
- o Les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h00 et à ne pas remballer avant 17h00.
- o Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par les organisateurs.
- o Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelques causes que ce soit(casse, vol, etc....)
- o La restauration et la vente de boissons se feront exclusivement par le comité organisateur.
- o La salle est un espace non fumeur.o Les tables et les chaises et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- o Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vides-greniers.



Bulletin d'inscription à adresser à G Crenn-35 rue de Brizeux-29800 Landerneau.

Je soussigné(e)NOM.....Prénom.....

Adresse :

Tél :..... (portable pour envoi SMS de confirmation d'inscription)

Adresse mail :

Pièce d'identité n° :délivrée à :

Type d'activité ou nature des produits exposés o jouets o livres, BD o cartes postales o brocante.

o collections o vêtements o divers

souhaite exposer le dimanche 10 mars 2019 à Landerneau, reconnaît avoir pris connaissance du règlement relatif aux vides greniers et l'accepter, déclare connaître la provenance des biens exposés(ni volés ni recélés)

souhaite réservermètres linéaires à 3,50 € le mètre

avec 1 portant à 2€ (1,50m maxi). o OUI o NON(Cocher la case)

Joint un chèque de€ à l'ordre de LBB

Pour les professionnels : Magasin :N° registre du commerce

FAIT À :.....LE :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

VIDE GRENIER - LANDERNEAU BRETAGNE BASKET AMATEUR.

10 MARS 2019- salle st Ernel

REGLEMENT

- o Cette manifestation s'adresse aux déballeurs, collectionneurs, professionnels et particuliers, ainsi qu'aux associations régies par la loi de 1901.
- o Les organisateurs (LBB amateur) se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
- o Seuls pourront exposer ceux qui auront fait parvenir leur bulletin d'inscription daté, signé et accompagné du règlement aux organisateurs avant le 1er mars 2019.
- o L'organisateur établit le plan de la manifestation et attribue les emplacements.
- o L'accueil des exposants aura lieu de 7h00 à 9h00. Passée cette heure, le comité organisateur se réserve le droit de ré-attribuer l'emplacement réservé par un exposant absent sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.
- o Les exposants s'engagent à recevoir le public à 9h00 et à ne pas remballer avant 17h00.
- o Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements alloués par les organisateurs.
- o Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis par les exposants pour quelques causes que ce soit(casse, vol, etc....)
- o La restauration et la vente de boissons se feront exclusivement par le comité organisateur.
- o La salle est un espace non fumeur.o Les tables et les chaises et plateaux sont loués aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
- o Les participants s'engagent à se conformer à la réglementation relative à la participation aux vides-greniers.



Bulletin d'inscription à adresser à G Crenn-35 rue de Brizeux-29800 Landerneau.

Je soussigné(e)NOM.....Prénom.....

Adresse :

Tél :..... (portable pour envoi SMS de confirmation d'inscription)

Adresse mail :

Pièce d'identité n° :délivrée à :

Type d'activité ou nature des produits exposés o jouets o livres, BD o cartes postales o brocante.

o collections o vêtements o divers

souhaite exposer le dimanche 10 mars 2019 à Landerneau, reconnaît avoir pris connaissance du règlement relatif aux vides greniers et l'accepter, déclare connaître la provenance des biens exposés(ni volés ni recélés)

souhaite réservermètres linéaires à 3,50 € le mètre

avec 1 portant à 2€ (1,50m maxi). o OUI o NON(Cocher la case)

Joint un chèque de€ à l'ordre de LBB

Pour les professionnels : Magasin :N° registre du commerce

FAIT À :.....LE :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

